

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Comptes 2018		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
1	Actif	974'160.15		1'002'407.70			
10	Disponibilités	40'268.69		124'771.69			
10.1000.00	Caisse	13.30		108.60			
10.1020.00	Banque UBS 63-711.229.0	2'992.49		23'345.24			
10.1020.01	Banque BCF 30.01.240.778-05	37'262.90		101'317.85			
11	Avoirs	401'123.36		301'013.41			
11.1150.00	Débiteur Commune Delley-Portalban	180'561.68		130'505.96			
11.1150.02	Débiteur Commune Gletterens	220'561.68		170'505.95			
11.1150.03	Impôt anticipé à récupérer			1.50			
13	Transitoire	2'861.00		6'715.50			
13.1390.00	Actifs transitoires	2'861.00		6'715.50			
14	Investissements	529'907.10	<i>div</i>	569'907.10			
14.1410.00	Rénovation Bâtiment STEP	193'515.95		193'515.95			
14.1410.01	Rénovation STAP	336'391.15		376'391.15			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Comptes 2018		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
2	Passif		974'160.15		1'002'407.70		
20	Engagements courants		160'000.00		160'000.00		
20.2060.00	Avances des communes membres		160'000.00		160'000.00		
21	Dettes à court terme		720'000.00		760'000.00		
21.2100.07	BCF 30.01.271.304-05 (Emprunt collect. & STAP)		720'000.00		760'000.00		
25	Passifs transitoires		33'694.30		21'941.85		
25.2000.00	Créanciers		33'694.30		21'941.85		
28	Réserves		60'465.85		60'465.85		
28.2800.00	Attribution à la réserve		60'465.85		60'465.85		

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Comptes 2018		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
	<i>Total</i>	974'160.15	974'160.15	1'002'407.70	1'002'407.70		
	<i>Excédent</i>						

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	37'790.16	542.80	42'050.00	300.00	32'555.25	106.90
010	Autorités	37'790.16	542.80	42'050.00	300.00	32'555.25	106.90
010.300	Jetons et frais de commission	3'200.00		5'000.00		3'470.00	
010.301.00	Salaires personnel administratif	2'250.00		2'250.00		2'250.00	
010.303	Cotisations AVS/AI/APG	19'707.35		19'800.00		19'112.40	
010.310.00	Frais bureau, pub., annonces	984.00		1'000.00		1'011.05	
010.315.00	Achat machines & matériel bureau	6'955.30		8'000.00		71.80	
010.317.00	Frais déplacements, dédommag. & réception	776.00		1'000.00		2'523.10	
010.318.00	Frais administratifs, port et téléphone	1'709.66		2'000.00		1'909.05	
010.318.01	Emoluments et honoraires	2'207.85		3'000.00		2'207.85	
010.436.00	Remboursements de tiers et divers		542.80		300.00		106.90

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SERVICE DES EAUX USEES	374'141.20	463'086.96	380'350.00	473'650.00	358'483.25	443'319.60
710	PROTECTION DES EAUX	374'141.20	463'086.96	380'350.00	473'650.00	358'483.25	443'319.60
710.301.00	Salaires personnel exploitation	123'321.35		125'000.00		121'771.40	
710.301.01	Formation du personnel			1'000.00		6'600.00	
710.304.00	Cotisation caisse de prévoyance	21'540.00		21'000.00		18'800.55	
710.305.00	Cotisation assurance maladie-accident	6'313.25		6'000.00		4'914.25	
710.311.00	Achats machines, matériel et véhicules	7'076.15		10'000.00		10'376.35	
710.312.00	Frais énergie, eau et carburant	30'625.60		30'000.00		28'896.65	
710.313.00	Achat produits chimiques	26'242.25		26'000.00		23'350.35	
710.313.01	Frais conciergerie	1'268.35		1'200.00		892.80	
710.313.02	Elimination des boues	53'272.55		60'000.00		53'120.70	
710.313.03	Frais décharges et transports	12'267.55		6'000.00		7'451.80	
710.314.00	Entretien et réparation bâtiment & places	3'244.65		5'000.00		6'015.35	
710.315	Frais véhicule et machines	117.40		3'000.00		2'025.15	
710.315.00	Entretien et réparation installations techniques	45'337.35		25'000.00		33'538.45	
710.316	Locations diverses	430.80		500.00		430.80	
710.318.00	Frais analyses et campagnes	9'367.10		8'000.00		6'081.00	
710.318.01	Assurances diverses et RC	10'085.95		11'000.00		9'755.60	
710.318.02	Frais cadastre eau & industrielle			1'000.00			
710.318.03	Frais d'étude collecteur (raccordement)			15'000.00			
710.318.04	Frais contrôle installations & divers	210.00		2'000.00		1'381.70	
710.318.05	Honoraires, prest. De tiers, dédom., divers	3'229.95		3'000.00		3'118.25	
710.319.00	Taxes (micropolluants et diverses)	19'561.95		20'000.00		19'320.95	
710.319.01	Impôt sur véhicule	629.00		650.00		641.15	
710.436.00	Retenues sociales s/salaires		18'488.05		19'000.00		18'072.75
710.436.01	Remboursement assurances et tiers		3'475.55		2'000.00		4'234.94
710.452.00	Participations des communes membres		441'123.36		452'650.00		421'011.91

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
9	FINANCES	51'698.40		51'550.00		52'388.00	
940	FINANCES GENERALES	51'698.40		51'550.00		52'388.00	
940.318.00	Frais bancaires	140.05		150.00		136.35	
940.322.00	Intérêts des dettes	11'558.35		11'400.00		12'251.65	
940.330.0	Amortissements obligatoires	40'000.00		40'000.00		40'000.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total</i>	463'629.76	463'629.76	473'950.00	473'950.00	443'426.50	443'426.50
	<i>Excédent</i>						

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE
DELLEY-PORTALBAN-GLETTERENS**

Liste des engagements hors bilan auprès de l'Association au 31.12.2019

**Association intercommunale pour
L'épuration des eaux usées (AIEE)**

Etat de la dette au 31.12.2019 : Fr. 720'000.00

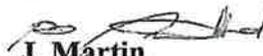
Montant concernant les communes-membres

Commune de Gletterens	50 %	Fr. 360'000.00
Commune de Delley-Portalban	50 %	Fr. 360'000.00

Dès 2017, répartition des charges fixée à 50% pour chaque commune.

Ainsi fait à Delley

**Au nom de l'Association
La caissière**


J. Martin

Organe de révision

Nom Fiduconsult SA

Adresse Rue des Pilettes 3

NP Localité 1701 Fribourg

Tél. 026 / 422 72 00

Fax 026 / 422 72 80

Courriel fiduconsult@fiduconsult.ch

N° de registre 501 038

(selon l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision)

Réviseur responsable

Prénom / Nom Frédéric Neuhaus Signature / Visa _____ / FN

N° d'agrément 109 809

Réviseur(s)

Prénom / Nom Tiago Hammes Signature / Visa  / TH

N° d'agrément _____

Date(s) ou période(s) de la vérification des comptes

Le 22 et 23 juin 2020

Date de la discussion avec le comité de direction _____

Participants

Prénom / Nom _____ Fonction _____



FIDUCONSULT

Société fiduciaire d'expertises et de révision – Conseils juridiques et fiscaux

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2019
à l'attention du Conseil Communal et de la Commission financière de la

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX DELLEY-PORTALBAN-GLETERENS (AIEE)

En notre qualité d'organe de révision selon l'art. 98d et 98e de la loi sur les communes (LCo), nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'association intercommunale pour l'épuration des eaux Delley-Portalban-Gletterens, comprenant le compte de fonctionnement, le bilan et l'annexe au bilan pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales de l'art. 95 de la loi sur les communes (LCo), incombe au Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil communal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales de l'art. 98d et 98e de la loi sur les communes (LCo) et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales de l'art. 98a et 98b de la loi sur les communes (LCo) en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur les communes (LCo) du 25 septembre 1980 et au règlement d'exécution de la loi sur les communes (RELCo) du 28 décembre 1981.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis clôturant avec un excédent de produits de CHF 0.00.

Fribourg, le 24 juin 2020


FIDUCONSULT SA
Frédéric Neuhaus
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)


Tiago Hammes

Annexe: comptes annuels



Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées
Delley-Portalban-Gletterens



16 OCT. 2020

APPROBATION DES COMPTES 2019

(art. 122, 124 et 125 LCo)

Le comité direction, ayant adopté les comptes, les soumet à l'approbation de l'assemblée des délégués.

Delley, le 25 juin 2020

La secrétaire : J. Martin

Le président : Ed. Chambettaz

L'assemblée des délégués, ayant pris connaissance du rapport de l'organe de révision, approuve les comptes.

Gletterens, le 25 juin 2020

La secrétaire : J. Martin

Le président : Ed. Chambettaz

Annexe: Rapport de l'organe de révision